

N°37 - Septembre 2026

PREiGNÂC LE MAG

Une nouvelle
directrice à l'école

Travaux seuil
de Sanches

Cadeau de naissance



Chères Preignacaises, chers Preignacais,

Le mois de septembre marque la rentrée et le retour à nos habitudes. Je souhaite la bienvenue à notre nouvelle directrice d'école, Madame Dupouy, et lui adresse tous mes vœux de réussite. Je remercie également chaleureusement Madame Goulvestre pour son engagement au service de nos enfants et de leurs familles. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous souhaitons à tous les élèves, enseignants et agents une excellente année scolaire.

Cet été, notre département a été durement touché par les incendies. Si notre commune a été épargnée par les feux qui ont frappé notre territoire, nous avons une nouvelle fois pu compter sur votre solidarité. Vos nombreux dons et vos propositions d'hébergement témoignent d'un véritable esprit de générosité, que vous aviez déjà manifesté lors des inondations du mois de février. Nous avons une pensée particulière pour les sapeurs-pompiers, les forces mobilisées et les personnes sinistrées.

Ces événements nous rappellent également l'importance de rester vigilants face aux incivilités. Avec le concours des forces de gendarmerie, nous poursuivons notre action de prévention et, lorsque cela est nécessaire et possible, de verbalisation. Une poignée d'irréductibles ne doit pas priver la grande majorité de nos habitants de leur tranquillité. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour préserver notre cadre de vie et veiller sur notre commune.

Les épisodes climatiques que nous connaissons nous conduisent également à adapter notre commune. Après les travaux réalisés à l'école pour améliorer son confort thermique, nous devons poursuivre nos efforts, notamment pour mieux répondre aux besoins de nos enfants et de nos aînés.

L'été a permis de poursuivre plusieurs projets : réhabilitation du poste de relevage d'assainissement de la place de la Mairie, en partenariat avec le Syndicat d'assainissement ; rénovation de deux classes supplémentaires de l'école élémentaire et poursuite des travaux autour de l'église, actuellement suspendus dans l'attente d'un diagnostic archéologique. D'importants travaux vont également être réalisés sur le site de Sanches afin de préserver la continuité écologique de ce lieu emblématique de notre commune. Nous vous remercions par avance pour votre patience : les effets de ces aménagements ne seront pleinement visibles qu'à l'horizon 2030.

Preignac avance également en matière de mobilités, avec l'installation d'un abri à vélos sécurisé, de vélos en libre-service à la gare et de places de covoiturage. Ces aménagements, réalisés avec le Syndicat Sud-Gironde Mobilités, sont sans coût pour la commune. Le futur RER métropolitain, attendu entre 2028 et 2030, constituera une belle opportunité pour notre territoire, que nous devons dès aujourd'hui préparer.

Enfin, ce bulletin vous permettra de découvrir toute la richesse de la vie locale. Je remercie sincèrement les nombreux bénévoles qui, tout au long de l'année, font vivre nos associations et animent notre commune.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre Preignac au quotidien !

Thomas FILLIATRE

SOMMAIRE

2	Mot du Maire
3	Travaux et aménagements
4 à 6	Vie locale et associative
7	Social
8 & 9	Quoi de neuf à l'école ?
10	Environnement
11	Histoire et patrimoine
12	Agenda, carnet de naissances, mariages et décès, la recette de nos aînés, suivez-nous !

Directeur de la publication

Thomas FILLIATRE

Rédaction

Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale

Crédit photos

Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale

Conception

Agence Les 2 Rives à Langon

Tirage

1200 exemplaires

Impression

Sauternes Impression à Toulence



**L'UBB UNE NOUVELLE FOIS
AU SOMMET DE L'EUROPE !**



Le 23 mai 2026, pour la deuxième année consécutive, l'Union Bordeaux Bègles a remporté la Coupe d'Europe de rugby ! Un immense bravo à toute l'équipe pour cette magnifique performance !

Et quel plaisir, le 30 août dernier, d'avoir pu accueillir à Preignac Damien Tourdias, le médecin de l'équipe, venu nous présenter ces deux précieux trophées ! Vous avez été nombreux à répondre présents pour venir les admirer et partager ce beau moment autour du rugby. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation ! Rendez-vous l'année prochaine ? Et si ces deux coupes étaient rejointes par le fameux « Bouclier de Brennus » ? On y croit ! Allez l'UBB !

ON FAIT LE POINT !

Un réseau de covoiturage via Sud Gironde Mobilité et Cap Solidaire se met progressivement en place dans les différentes communes de la rive gauche. À Preignac, trois places de stationnement ont été spécialement identifiées à cet effet, à l'arrière du parking de la salle des fêtes, plus d'infos sur capcovoit.fr.

Aquitaine Mobilité a également équipé le parking de la gare d'un abri en bois destiné à accueillir des vélos électriques proposés à la location. Leur mise en service est prévue prochainement.

Les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, de téléphonie et d'éclairage public, déjà engagés en partie, sont actuellement à l'arrêt à la suite de la découverte de trois sépultures en pierre datant des XV^e et XVI^e siècles. Cette découverte nécessite la réalisation de plusieurs opérations de fouilles archéologiques autour de l'église et sur son parvis. Celles-ci sont prévues en janvier 2027, avec une reprise des travaux envisagée à partir de juin 2027.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fargues-Langon-Preignac-Toulence (SIAFLT) a procédé au **déplacement du poste de relevage des eaux usées** situé devant la mairie. Cette intervention était nécessaire en préalable aux travaux de la tranche 2 de la CAB, consacrée à l'aménagement de la place de la Mairie et de la plaine des sports, dont le démarrage est prévu en octobre 2026.

Par ailleurs, nous travaillons actuellement à la sécurisation du carrefour du Graveron ainsi qu'au renforcement de l'un des ancrages de la passerelle de Sanches.



RÉSEAU DE COVOITURAGE



ENFOUISSEMENT RÉSEAU

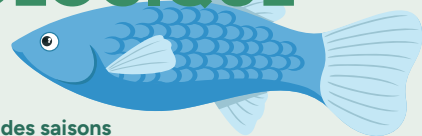


TRAVAUX SIAFLT



ABRI VÉLOS ÉLECTRIQUES

RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU MOULIN DE SANCHES



Dans le cadre de la mise aux normes des ouvrages existants sur le Ciron, la commune de Preignac est contrainte d'engager des travaux visant à restaurer la continuité écologique au niveau du moulin de Sanches.

En effet, cet ouvrage ne bénéficiant plus d'un droit d'usage, les services de l'État demandent à la commune de réaliser les travaux nécessaires à la mise en conformité du site et à la restauration de la continuité écologique. Ce projet, accompagné par le bureau d'études ECOGEA, s'inscrit dans une démarche engagée depuis plusieurs années à l'échelle du bassin versant du Ciron, visant à améliorer la continuité écologique des cours d'eau et à assurer la mise en conformité progressive des ouvrages existants.

Un projet pour mieux faire circuler l'eau et les poissons

Le seuil du moulin de Sanches constitue aujourd'hui un obstacle à la circulation naturelle de l'eau et des poissons. Les travaux permettront d'améliorer les écoulements et de faciliter le déplacement de la faune aquatique, tout en conservant le caractère patrimonial et paysager du site. Une passe à poissons sera notamment aménagée à la place de la pelle située devant le lavoir. Elle permettra aux poissons de franchir plus facilement le seuil et de poursuivre leur déplacement le long du Ciron. Le bras situé en rive droite sera également réaménagé grâce à la pose de dalots, des cadres en béton armé, qui permettront à la fois d'améliorer l'écoulement de l'eau et de sécuriser le cheminement des promeneurs.

Préserver le patrimoine et le paysage

Le site de Sanches possède un patrimoine remarquable, avec notamment un lavoir couvert datant du XIX^e siècle ainsi que deux ponts à arche qui dateraient du XVIII^e siècle. Ces éléments seront préservés et ne seront pas directement impactés par les travaux.

Un plan d'eau qui évoluera au fil des saisons

Les travaux entraîneront un abaissement du niveau d'eau en amont du seuil. En période de moyennes eaux, le plan d'eau actuellement visible disparaîtra en grande partie, permettant de retrouver un fonctionnement plus naturel au cours d'eau. En revanche, durant les périodes de basses eaux, notamment pendant la saison estivale, l'aspect de plan d'eau sera conservé, même s'il sera moins marqué au niveau du lavoir.

Un site plus naturel et plus harmonieux

Au-delà de la restauration de la continuité écologique, ce projet vise à harmoniser l'ensemble du site de Sanches, en améliorant à la fois son fonctionnement hydraulique, son intérêt écologique, son accessibilité et son intégration paysagère.

Ces travaux répondent à un objectif essentiel : préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides, tout en valorisant un site patrimonial important pour la commune de Preignac et pour les usagers du Ciron.

Début des travaux le 14 septembre, durée 6 semaines.

Le montant de ces travaux, entièrement subventionnés par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Agence de l'eau ADOUR GARONNE, s'élève à 144 000 €.

CES OPÉRATIONS ONT OBTENU LE SOUTIEN FINANCIER DES ORGANISMES SUIVANTS



LE PORTER À CONNAISSANCE EST CONSULTABLE SUR preignac.fr



ACTIVITÉS CAP 33 ÉTÉ 2026

La Communauté de communes Convergence Garonne a sollicité le Département de la Gironde pour une **reconduction du dispositif CAP33 sur le territoire durant l'été 2026**. Ce dispositif est adressé aux adultes, aux familles, aux enfants de moins de 15 ans accompagnés d'adultes et aux jeunes de + de 15 ans seuls ou entre amis.

Le site de Sanches a été, pour la quatrième année consécutive, un des lieux où des animations ont été proposées dans ce cadre. Elles se sont déroulées le mardi matin, du 7 juillet jusqu'au 28 août 2026.

UN ÉTÉ FESTIF À BOUTOC

- **Le dimanche 7 juin, le Comité des fêtes de Boutoc a organisé son traditionnel vide grenier au Cru d'Arche Pugneau.** Cette journée conviviale a permis aux habitants et aux visiteurs de se retrouver autour de nombreux stands et de profiter d'un agréable moment de partage.
- **Du 4 au 6 juillet, le Comité des fêtes a également fait vivre les traditionnelles Fêtes de Boutoc.** Au programme : soirée moules-frites, loto, concours de pétanque et, pour clôturer ces festivités, une soirée escargolade animée par un groupe musical.

Malgré une météo particulièrement caniculaire, près de 300 personnes ont participé aux différentes manifestations tout au long de ces journées placées sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. Un grand merci à tous les bénévoles du Comité des fêtes pour leur implication et leur dynamisme, ainsi qu'à toutes les personnes venues participer à ces rendez-vous incontournables de la vie de Boutoc.

NOUVEAU SERVICE !

MALLAURY KIDS & CLEAN : pour vous simplifier le quotidien

Mallaury vous propose ses services à domicile afin de vous accompagner au quotidien et vous faire gagner du temps.

SES PRESTATIONS :

Ménage

Repassage

Garde d'enfants de plus de 3 ans

Sérieuse, attentive et professionnelle, Mallaury met tout son savoir-faire à votre service pour vous proposer des prestations réalisées avec soin, dans un climat de confiance. Besoin d'une aide régulière ou ponctuelle ? Elle s'adapte à vos besoins et vous accompagne avec souplesse et disponibilité. Interventions rapides et flexibles.

Pour toute information ou pour obtenir un devis personnalisé, n'hésitez pas à la contacter : 06 43 08 01 44 ou mallaurykidsclean@gmail.com





UNE BELLE RÉUSSITE POUR LA MARCHÉ GOURMANDE NOCTURNE

Le 13 juin dernier, la marche gourmande nocturne a rencontré un véritable succès, réunissant pas moins de 240 participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Sous un soleil radieux, les marcheurs ont parcouru les différents chemins de la commune, profitant de beaux paysages tout en découvrant, au fil du parcours, de savoureuses dégustations.

La société de chasse tient à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des participants, aux

bénévoles, aux partenaires ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à l'organisation et au succès de cette édition.

Une belle réussite qui laisse de nombreux souvenirs et qui donne déjà envie de vous retrouver pour la prochaine édition le 12 juin 2027 !

NOUVEAU COMMERCE !

« Ô SAVEURS DE ZEY »



Depuis le 10 juin, l'épicerie-primeur « Ô Saveurs de Zey » a ouvert ses portes à Preignac, au 239 rue de la Liberté, dans les anciens locaux de l'enseigne « Alliance Piscine ».

À sa tête, Nawel Moussaoui vous accueille avec le sourire et vous propose une sélection de fruits et légumes de saison, issus directement de producteurs locaux pour une grande partie.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- Le samedi : de 8h30 à 19h00

N'hésitez pas à pousser la porte de « Ô Saveurs de Zey » et à découvrir les produits proposés par cette nouvelle commerçante qui vient enrichir l'offre de proximité de notre commune. Bienvenue à Nawel Moussaoui et longue vie à « Ô Saveurs de Zey » !





LA GRANDE TRAVERSÉE : À LA DÉCOUVERTE DE LA GARONNE

LA GARONNE FAIT PARTIE DE NOTRE QUOTIDIEN, MAIS LA CONNAISSONS-NOUS VRAIMENT ?

Pour nous permettre de découvrir le fleuve autrement, la Communauté de Communes Convergence Garonne a lancé La Grande Traversée, un nouvel événement consacré à la Garonne, à son histoire, à sa biodiversité et à la richesse de ses paysages.

Cette première édition a débuté le 15 juillet avec la descente d'une jarre de vin sur la Garonne, à bord de bateaux en bois traditionnels. Une initiative portée par La Belle Parcelle et les Chantiers Tramasset, qui a donné le coup d'envoi de trois jours d'animations au fil de l'eau.

Pendant cet événement, **quatre ports du territoire ont accueilli habitants et visiteurs autour d'animations, de spectacles et de dégustations**, offrant à chacun l'occasion de redécouvrir la Garonne sous un autre regard.

Ainsi, le jeudi 16 juillet, en fin de matinée, le Cap a vu arriver les bateaux transportant la jarre. Cette arrivée a été suivie du spectacle « Pour un monde meilleur » de l'Instant Compagnie, avant de laisser place à un moment convivial autour d'une dégustation de la cuvée « La Belle Parcelle ».

Une belle manière de célébrer le fleuve, son patrimoine et celles et ceux qui le font vivre au quotidien.



ALAIN MONTUZET SACRÉ CHAMPION DU MONDE POUR LA QUATRIÈME FOIS

Alain Montuzet, karatéka des Arts Martiaux Cadaujacais et représentant de la WUKF (World Union of Karate-do Federations) France, vient de décrocher en Roumanie son quatrième titre de champion du monde WUKF.

Le champion a débuté cette remarquable série de victoires en 2022, aux États-Unis, où il remportait son premier titre mondial. Il s'est ensuite illustré en 2024 au Mexique, puis en 2025 en Suède, en montant à nouveau sur la plus haute marche du podium. Cette quatrième consécration intervient quelques semaines seulement après son cinquième titre de champion de France FFK (Fédération Française de Karaté), confirmant ainsi sa régularité et son excellence au plus haut niveau. Ce nouveau titre vient récompenser de nombreuses années de travail, de passion et d'engagement au service du karaté.

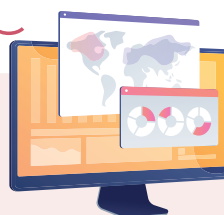
Toutes nos félicitations à notre champion preignacais pour cette magnifique performance !

Nous lui donnons rendez-vous l'année prochaine pour, pourquoi pas, décrocher un cinquième titre mondial !



MELIYA Assistante digitale indépendante

Implantée sur la commune de Preignac, l'entreprise MELIYA accompagne les professionnels dans la création, la structuration et la valorisation de leurs documents.



En tant qu'assistante digitale indépendante, elle met son expertise au service des indépendants, entreprises, associations et organismes de formation afin de leur permettre de disposer de supports professionnels, clairs, modernes et soignés.

De la mise en forme de documents professionnels à la création de présentations, supports de formation et autres outils de communication, elle vous accompagne pour donner à vos contenus une présentation cohérente, attractive et adaptée à vos besoins.

Contact : Mélody ROCHE, www.meliya.fr, contact@meliya.fr, 07 69 96 20 61

MUTUELLE COMMUNALE : UNE SOLUTION À CONNAÎTRE POUR LES HABITANTS

Faciliter l'accès à une complémentaire santé et permettre aux habitants de bénéficier d'une offre à des tarifs attractifs : c'est le sens de la mutuelle communale mise en place à Preignac.



En juin 2026, la municipalité a fait le point avec Solidaire Assur sur le fonctionnement et le développement de cette mutuelle citoyenne. Aujourd'hui, elle compte plus de 6 000 adhérents, avec une progression particulièrement importante en 2025 : 1 800 nouveaux contrats ont été souscrits.

À Preignac, 14 nouveaux contrats ont été souscrits en 2025, tandis que 7 ont été résiliés. Ces chiffres montrent que le dispositif continue de trouver sa place auprès des habitants, même si le nombre d'adhésions reste encore modéré à l'échelle de la commune.

Vous êtes déjà couvert par une complémentaire santé ? Vous souhaitez comparer votre contrat actuel ou simplement connaître les conditions proposées par la mutuelle communale ?

N'hésitez pas à vous renseigner. Il n'est pas nécessaire d'attendre un changement de situation pour vérifier si une autre solution pourrait être plus adaptée à vos besoins. Dans une démarche de proximité, un nouveau temps d'échange devrait être organisé à Preignac fin 2026 ou début 2027, en présence de Solidaire Assur et des élus. Il permettra aux adhérents comme aux habitants qui souhaitent découvrir le dispositif de poser leurs questions et de s'informer directement.

Vous souhaitez vous renseigner dès maintenant ?

- **Mairie de Preignac : 05 56 63 27 39**
- **Solidaire Assur : 03 20 55 97 01**

Les informations concernant le prochain rendez-vous seront communiquées dès sa programmation.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PETITS PREIGNACAIS

Parce que l'arrivée d'un enfant est un événement important dans la vie d'une famille, la municipalité souhaite faire de l'accueil des nouveau-nés un temps symbolique de la vie communale.



Comme annoncé dans le programme présenté lors des dernières élections municipales, la commune met en place, dès cette rentrée, un cadeau de naissance destiné à chaque enfant né et accueilli à Preignac. Cette initiative traduit une volonté simple : accompagner les familles et renforcer le lien entre la commune et ses habitants dès les premiers jours de la vie.

Le CCAS a été chargé de la mise en œuvre de ce dispositif. Deux de ses membres se sont particulièrement investis dans sa préparation et rapprochés des *Chiffons de Martine*, artisan sur Preignac, afin que ce projet puisse voir le jour dans les prochaines semaines.

Pour cette première édition, le cadeau de naissance sera remis aux enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2026. Sept petits Preignacais sont concernés, les parents seront contactés prochainement.

Au-delà du cadeau, cette initiative est une manière pour la commune de souhaiter officiellement la bienvenue à ces nouveaux habitants et de montrer que l'accueil des familles et le bien-vivre à Preignac se construisent aussi à travers des actions concrètes.

Nous souhaitons une très belle vie à ces sept nouveaux petits Preignacais et adressons toutes nos félicitations à leurs parents.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE



Le 30 juin, un moment convivial a été partagé avec la directrice de notre école, **Madame GOULVESTRE**, à l'occasion de son départ. Autour d'un verre, élus, équipe éducative et partenaires ont tenu à la remercier pour son engagement auprès des enfants et de l'école de Preignac au fil de ces dernières années.

Un merci tout particulier pour la petite chanson qu'elle nous a offerte à cette occasion, mêlant sourire et émotion, et qui a touché l'ensemble des personnes présentes. La municipalité lui souhaite une très belle continuation dans ses nouveaux projets.

Bienvenue à notre nouvelle directrice, Madame DUPOUY ! Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions et une excellente année scolaire parmi nous.

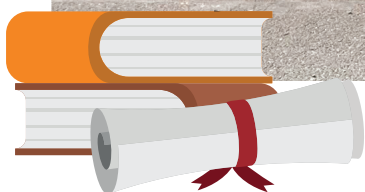


FÊTE DE L'ÉCOLE

Le 19 juin, petits et grands se sont retrouvés pour célébrer la fin de l'année scolaire 2025/2026 dans une ambiance particulièrement festive !

Les enseignantes et les élèves ont préparé un joli spectacle autour de la musique à travers les années, l'occasion pour les familles de découvrir le fruit de leur travail et de partager un beau moment tous ensemble. La fête s'est ensuite poursuivie grâce à l'APEP (Association des Parents d'Elèves de Preignac) et aux parents bénévoles, qui ont vu les choses en grand : jeux d'eau, structures gonflables, auberge espagnole, concert et une super tombola !

Un grand merci aux enseignantes, aux enfants, aux parents bénévoles de l'APEP et à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle fête !



CÉRÉMONIE DES CM2

Le 30 juin, les élus ont eu le plaisir de retrouver les élèves de CM2 pour marquer ensemble une étape importante : la fin de leurs années à l'école primaire et bientôt l'entrée au collège !

La rencontre a débuté par un jeu permettant aux enfants de découvrir de manière ludique le rôle du maire et des conseillers municipaux, un moment à la fois instructif et convivial.

Les élèves ont ensuite pu échanger avec d'anciens camarades de l'école, désormais en 6^e, venus spécialement pour partager leur expérience du collège, répondre à leurs questions et, on l'espère, rassurer les futurs collégiens sur cette nouvelle aventure qui les attend.

La rencontre s'est terminée autour d'un goûter convivial, avant de se conclure par le traditionnel moment de remise de livres offerts par la commune, pour célébrer leur passage au collège.

Nous leur souhaitons à tous une très belle rentrée, beaucoup de découvertes, de belles rencontres... et surtout de continuer à être curieux et à croire en leurs capacités !

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE POURSUIT SA RÉNOVATION



Les travaux d'embellissement des classes de l'école élémentaire se sont poursuivis cet été.

Les 4^e et 5^e classes ont ainsi été entièrement rénovées : peinture des murs et des plafonds, renouvellement du revêtement de sol et aménagement complet d'un pan de mur avec rayonnages, rangements et bibliothèque, dans la continuité des trois premières classes déjà rénovées. Ces aménagements permettent d'offrir aux élèves des espaces de travail plus agréables, fonctionnels et adaptés à leurs besoins.

LE SEMOCTOM COMMUNIQUE : STOP AUX INCIVILITÉS !



À la suite de l'agression de l'un de ses agents en déchèterie, le SEMOCTOM lance une campagne de sensibilisation pour rappeler que le respect des agents et des règles est l'affaire de tous.

Insultes, agressivité verbale, refus des consignes ou encore non-respect des règles : ces comportements, malheureusement de plus en plus fréquents, affectent de nombreux services publics et dégradent les conditions de travail des agents qui les assurent au quotidien.

Pour sensibiliser les usagers et encourager des comportements respectueux, le SEMOCTOM déploie une campagne de communication dans l'ensemble de ses déchèteries. Des bâches seront installées sur les sites, les agents porteront des tee-shirts aux couleurs de la campagne et une charte de bonne conduite sera affichée en grand format. La campagne sera également relayée sur les réseaux sociaux.

RESPECTER LES AGENTS, C'EST AUSSI RESPECTER LE SERVICE PUBLIC.

UN PROJET DE RENOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

**VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?
N'ATTENDEZ PAS 2028 !**

Jusqu'en 2028, l'OPAH-RU Convergence Garonne vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé par SOLIHA, ainsi que d'aides financières sous conditions pour vos travaux.

Que vous souhaitiez améliorer la performance énergétique de votre logement, réhabiliter un logement dégradé, réaliser un ravalement de façade, adapter votre logement pour favoriser votre autonomie à domicile ou encore rénover et remettre en location un logement vacant, SOLIHA vous accompagne de A à Z.

Au programme : visite de votre logement, conseils techniques adaptés, réalisation d'un audit énergétique ou d'un diagnostic autonomie et aide au montage de vos dossiers de subventions. Un projet en tête ? C'est le moment de vous renseigner et de ne pas attendre le dernier moment.

RAVALEMENT DE FAÇADE : C'EST LE MOMENT D'AGIR !

Vous êtes propriétaires ? Une opération de ravalement de façades est actuellement proposée sur un périmètre défini. Une opportunité concrète pour valoriser votre bien, améliorer son état et son confort, tout en contribuant à l'embellissement du cadre de vie.

Si votre logement se situe dans la zone concernée, vous pouvez peut-être bénéficier d'un accompagnement gratuit dans votre projet. N'attendez pas que les dégradations s'aggravent : c'est le bon moment pour vous lancer.

Pour en savoir plus sur ces accompagnements et aides possibles contactez SOLIHA au 05 56 33 88 94.

PERMANENCES GRATUITES (SUR RENDEZ-VOUS) :

À Cadillac – Maison France Services, 4 route de Branne

- 1^{er} jeudi du mois : 14h–17h
- 2^e jeudi du mois : 10h–12h

À Podensac – Mairie, 11 place Gambetta

- 4^e mardi du mois : 14h–17h
- 4^e vendredi du mois : 10h–12h



Prenez directement
rendez-vous en ligne

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

LE CIMETIÈRE AUTOUR DE L'ÉGLISE ET RUE DU PORT - XIV^e SIÈCLE

1 En 1985, Des travaux de branchement au tout-à-l'égout de la rue du Port ont mis au jour des ossements humains provenant de l'ancien cimetière qui jouxtait l'église du XIV^e siècle, voire antérieure. De cet édifice ne subsiste aujourd'hui que le chevet, exposé au nord et utilisé comme sacristie.

RUE
DU PORT

2 Parmi les découvertes figure une logette céphalique, aménagement destiné à protéger et maintenir la tête du défunt après son inhumation.

Ce type de sépulture, connu dès l'époque mérovingienne s'est prolongé au Moyen Âge.

Les défunts pouvaient être inhumés en pleine terre, enveloppés dans un linceul, ou dans des fosses aménagées avec des pierres.



3 D'autres découvertes témoignent de la présence de ce cimetière.

À la fin des années 1950, lors de l'arrachage du « Chêne de la Liberté » et de l'aménagement de la place de l'église, des ossements avaient déjà été mis au jour.



4 L'église actuelle, construite aux XVIII^e et XIX^e siècles, son parvis ainsi que la rue du Port occupent en partie l'emplacement de cet ancien cimetière médiéval.



5 Au XIX^e siècle, le cimetière, devenu délabré, insalubre et insuffisant, fait l'objet de plusieurs projets d'agrandissement puis de transfert. En 1825, son extension vers le port est envisagée, mais cette proposition est refusée, notamment en raison de la présence supposée de sépultures de 72 chevaux de l'armée napoléonienne, morts lors de leur passage vers l'Espagne.



6 En 1830, le maire, Monsieur Daney Aîné, propose au Préfet l'acquisition d'un nouveau terrain. À la fin de l'année 1838, les terres de l'ancien cimetière sont déblayées et les ossements retrouvés sont transférés dans le nouveau cimetière. La place devant l'église et la petite place située à l'arrière sont alors aménagées.



7 En 1839, le nouveau cimetière reçoit ses premiers embellissements : les allées sont tracées en forme de croix et des cyprès sont plantés.



8 À noter également le don de 500 francs du comte de Lur Saluces pour contribuer à son aménagement.



Pierre DUBOUILH

Carnet de naissances, mariages et décès

Ils nous ont rejoints

- Ghayth STIOUATE né le 28 mai 2026
- Maël, Sébastien, Lucien PERSONNE né le 17 juin 2026

Ils se sont unis

- Yanis JANAOUI et Stecie, Cindy TROUDET le 13 juin 2026
- Daniel DOS SANTOS et Marina VALENTIN le 04 juillet 2026

Ils nous ont quittés

- Jean, Hubert PASCAUD décédé le 21 mai 2026
- Huguette DUBRANA née LAFLECHE décédée le 30 mai 2026
- Alain MARQUEZ décédé le 18 juillet 2026

La recette de nos aînés

MAGRET DE CANARD AUX FIGUES



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 6 figues fraîches
- Quelques brins de romarin
- 1 magret de canard
- Sel
- 2 c à s de miel
- Poivre

RECETTE

- Préchauffer le four à 210°C (th.7)
- Laver, essuyer et fendre les figues en croix jusqu'au tiers du fruit.
- Entailler légèrement la peau du magret à l'aide d'un couteau.
- Dans une poêle bien chaude, déposer le magret côté peau. Laisser la graisse fondre et la peau colorer pendant environ 2 minutes à feu moyen.
- Une fois que la peau est bien colorée, retourner le magret et poursuivre la cuisson pendant 2 minutes.
- Déposer le magret et les figues dans un plat à four. Arroser de miel, parsemer de romarin.
- Saler, poivrer et enfourner pendant 7 à 10 minutes selon la cuisson souhaitée (rosé ou à point). Laisser reposer le magret sur une planche pendant 5 minutes sous une feuille de papier aluminium avant de le découper (pour que la viande reste bien moelleuse).
- Trancher finement le magret. Répartir les tranches de magrets et les figues dans des assiettes. Arroser de jus juste avant de servir.

Agenda

Plus d'infos sur www.preignac.fr

Sous réserve de modifications



Les 19 & 20 septembre 2026

Journées Européennes du Patrimoine



Le 04 octobre 2026

Vide grenier au stade organisé par le Comité des Fêtes du Bourg

Le 11 octobre 2026

Loto à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes de Boutoc



Les 14 & 15 novembre 2026

La Raisin d'Or organisée par les Baroudeurs du Sauternais

Les 14 & 15 novembre 2026

Journées portes ouvertes des châteaux de Sauternes et Barsac



Le 14 novembre 2026

Soirée dansante à la salle des fêtes organisée par le Comité des Fêtes du Bourg

Le 23 novembre 2026

Tournoi de scrabble à la salle des fêtes organisé par le Scrabble de la vallée du Ciron



Le 03 décembre 2026

Loto spectacle à la salle des fêtes organisé par l'ASEPT Gironde



Le 05 décembre 2026

Escargolade à la salle des fêtes organisée par la Société de chasse



Le 12 décembre 2026

Repas des aînés à la salle des fêtes

Le 19 décembre 2026

Loto à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes de Boutoc

Le 16 janvier 2027

Vœux du Maire et du Conseil Municipal à la salle des fêtes

Le 31 janvier 2027

Loto à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes de Boutoc

Suivez-nous !



@villedepreignac



www.preignac.alertecitoyens.com



www.preignac.fr